

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2016

PROTECTION DE LA NATION - (N° 3381)

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N° CL77

présenté par
M. Jean-Christophe Lagarde
à l'amendement n° CL74 du Gouvernement

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer à la première occurrence du mot :

« ou »,

le mot :

« et »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement prévoit de cumuler la déchéance de la nationalité française avec celle des droits attachés à cette nationalité.